

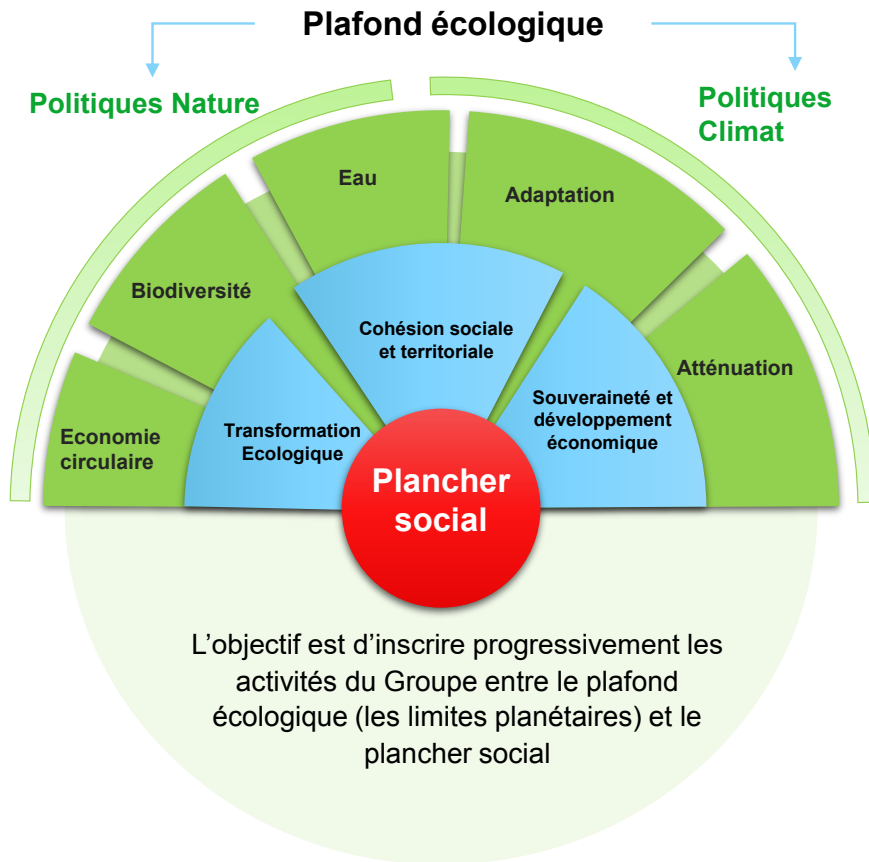
Présentation des politiques enjeux climatiques du groupe CDC



01

Les politiques en lien avec climat

Présentation de la politique durable



Plafond écologique : assurer la prise en compte des impacts et risques environnementaux pour toutes les activités

| | | |
|---|---|---|
| Atténuation ESRS E1 Aligner progressivement 100 % des activités du Groupe avec une trajectoire de limitation à 1,5°C du réchauffement climatique > Politique Climat | Adaptation ESRS E1 Être un Groupe résilient aux conséquences du changement climatique > Plan adaptation | Nature ESRS E2 E3 E4 Limiter les impacts des activités sur la biodiversité et l'utilisation des ressources naturelles > Politique Biodiversité > Future politique eau |
|---|---|---|

Intégrer les risques et impacts environnementaux aux décisions d'investissement et de financement
 > **Charte finance responsable**

Activités Groupe CDC organisées autour de 3 axes stratégiques

| | | |
|--|--|---|
| Transformation Ecologique 1. Contribution à l'objectif national d'alignement 1,5°C – ESRS E1 2. Adaptation des territoires aux dérèglements climatiques - ESRS E1 3. Solutions en faveur de la préservation de la biodiversité ESRS E2, E3, E4 | Souveraineté et développement économique 4. Souveraineté des infrastructures essentielles 5. Investissement de long-terme 6. Développement des entreprises – ESRS S4 | Cohésion sociale et territoriale 7. Développement territorial, collectivités locales – ESRS S4 8. Services aux citoyens et parcours de vie – ESRS S3, S4 9. Logement et habitat – ESRS S3, S4 10. Grand âge et santé – ESRS S3, S4 |
|--|--|---|

Leviers :
 Intégrer l'ESG à toutes les décisions et déployer une culture de l'ESG
 > **Corpus politiques durables (charte Finance responsable, Politiques Climat,...)**

Plancher social : assurer la prise en compte des impacts et risques sociaux et de gouvernance pour toutes les activités

| | | |
|---|---|--|
| Employeur responsable ESRS S1 Assurer la qualité des conditions de travail, promouvoir la diversité et l'égalité des chance, accompagner l'ensemble des collaborateurs dans leur évolution professionnelle > Charte employeur responsable | Travailleurs dans la chaîne de valeur ESRS S2 Maitriser les impacts sociaux des activités pour investissements et financements d'une part, pour les sous-traitants d'autre part > Charte finance responsable > SPASER (CDC) | Conduite des affaires ESRS G1 Respecter des pratiques éthiques et loyales, Assurer le partage de la valeur > Charte et code de déontologie > Politiques anticorruption et LCB-FT |
|---|---|--|

Intégrer les risques et impacts sociaux aux décisions d'investissement et de financement
 > **Charte finance responsable**

Vue d'ensemble des politiques ESG du Groupe

SS'appuyer sur CSRD pour compléter les politiques manquantes et renforcer le pilotage



L'objectif des politiques est de formaliser les ambitions du groupe Caisse des dépôts et de l'ensemble de ses filiales:

- en distinguant : les entités financières et les entités non financières
- en intégrant un volet maîtrise et gestion des risques

Les focus sectoriels (transport, immobilier, énergie) sont des documents visant intégrer et détailler les déclinaisons sectorielles des politiques de façon transversale et détaillée, comprenant des principes de priorités d'actions mais aussi d'exclusions fortes



Sont intégrés aux politiques :

- Corpus d'indicateurs
- les cibles associées aux ambitions
- plans d'action

Sur les sujets RH : "**la Charte employeur responsable**" résume les grands principes d'engagement RH (lutte contre les discriminations, équilibre vie privée / vie professionnelle, santé-sécurité ...) du Groupe.

Sur les sujets de cohésion sociale et territoriale, un **récit stratégique** est en cours d'élaboration. Voir le volet "cohésion sociale" du Plan stratégique Groupe.

Textes non pilotés par DFID :

- Charte de déontologie
- Politiques anti-corruption
- LCB-FT

Charte finance responsable

Politique climat

Mise à jour en octobre 2022



Notre ambition : **Rendre nos flux financiers et activités compatibles avec un développement neutre en carbone d'ici 2050 et résilient aux changements climatiques.**

Engagements

- Prendre en compte le climat dans la gouvernance et les leviers d'action du Groupe
- Rendre nos activités compatibles avec un développement bas carbone
 - Aligner les émissions opérationnelles et en rendre compte annuellement en scope 3
 - Se fixer des objectifs de décarbonation alignés avec l'accord de Paris pour les actifs financiers
 - Renforcer le dialogue actionnarial sur le climat
 - Encadrer strictement les énergies fossiles
- Accroître la résilience des activités du Groupe et des territoires au changement climatique
- Contribuer aux objectifs nationaux sur le climat (2024-2028 : 100 Mds de financement pour la transformation écologique et énergétique)

Pour en savoir plus : <https://www.caissedesdepots.fr/engage/notre-vision-de-la-durabilite/nos-engagements-pour-le-climat>

Déclinaison et approfondissement



Financements : consacrer au moins 100Md€ à la transition écologique et énergétique sur 2024-2028.



Transport : investir dans la mobilité durable, décarboner les portefeuilles transport, renforcer le dialogue actionnarial, gérer les risques climatiques, exclure les financements ou investissements de transport dédiés aux énergies fossiles



Immobilier : Aligner les bâtiments de détenus ou gérés sur des trajectoires 1,5°C, aligner les développements et les acquisitions sur des trajectoires compatibles 1,5°C, financer un parc immobilier exemplaire, accompagner les tiers dans leurs propres rénovations immobilières



Energie : exclusions visant le charbon, les hydrocarbures non conventionnelles, une partie du pétrole et le gaz non conventionnel ainsi que les infrastructures de transport associées

Politique d'adaptation au changement climatique

Publication prévue en 2025



Notre ambition : réduire les risques croissants liés aux impacts du changement climatique qui pèsent sur ses activités directement et indirectement, et créer de nouveaux services et des solutions financières pour aider ses clients et contreparties à s'adapter au changement climatique.

Engagements

- Etendre la prise en compte de l'adaptation dans le Groupe
- Garantir des processus de qualité et des niveaux robustes d'adaptation
- Mobiliser les leviers et choisir les moments clés d'adaptation les plus pertinents par domaines d'activités
- Apporter des solutions opérationnelles et financières pour l'adaptation des contreparties

Pour en savoir plus : <https://www.caissedesdepots.fr/vous-etes-investisseur/librairie-esg>

Les principes d'adaptation du Groupe



Les entités du Groupe fondent leurs démarches d'adaptation sur des études prospectives de risques. Elles cherchent à mettre en œuvre et financer des démarches d'adaptation proportionnées et progressives en évitant la maladaptation et en privilégiant les solutions d'adaptation fondées sur la nature.



Elles mettent en place un pilotage des risques physiques et un suivi de l'adaptation intégré à leurs processus de gestion des risques et de pilotage, à suivre les conséquences des événements climatiques et mesurer les pertes et dommages subis, à intégrer les risques climatiques extrêmes dans leurs plans de prévention et de gestion des crises.



Elles tiennent compte des plans territoriaux d'adaptation et cherchent à coordonner leurs politiques d'adaptation avec celles des territoires et de leurs parties prenantes

Politique biodiversité

Publication en décembre 2022, en cours de mise à jour



Notre ambition : Le groupe Caisse des Dépôts s'engage à intégrer la préservation de la biodiversité dans ses activités opérationnelles, ses pratiques et ses financements afin de contribuer activement à l'arrêt de l'érosion du vivant et dans une perspective d'accroître nos impacts "net positifs".

Engagements

- Mesurer l'empreinte biodiversité et analyser les impacts de leurs activités opérationnelles et portefeuilles d'investissements et financement sur la biodiversité et les écosystèmes terrestres
- Analyser et comprendre nos risques nature
- Réduire nos impacts négatifs sur le changement d'usage des terres et mers, la surexploitation des organismes vivants, les pollutions, les espèces exotiques envahissantes
- Accroître nos impacts positifs en faveur de la biodiversité (notamment par nos financements dédiés)
- Contribuer à la recherche, à la sensibilisation et à la formation

Pour en savoir plus : <https://www.caissedesdepots.fr/engage/notre-vision-de-la-durabilite/nos-engagements-pour-la-biodiversite>

Déclinaison et approfondissement



Lutte contre la déforestation et la conversion des écosystèmes : Le Groupe s'engage à réduire les risques de déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement, en utilisant des critères d'approvisionnement dans les achats et le dialogue avec les fournisseurs. Il exclut de ses financements et investissements les activités liées à la déforestation et la conversion des écosystèmes.



Lutte contre l'artificialisation des sols : Le groupe s'engage à mesurer la contribution directe de ses projets / investissements (immobilier / infrastructures) à l'artificialisation des sols et à appliquer une logique d'évitement, de réduction, de désartificialisation ou de restauration.



Pollutions : Les entités financières excluent de leurs investissements et financements les entreprises dont plus de 20% du chiffre d'affaires provient de la fabrication ou de la vente de pesticides

Politique eau

Publication en juin 2024



Notre ambition : Le groupe Caisse des Dépôts contribue aux objectifs nationaux sur l'eau : réduction de 10% de la consommation d'eau d'ici 2030, et amélioration de la qualité des masses d'eau avec financement de préservation ou de restauration de zones humides

Engagements

- Comprendre les impacts et les risques du Groupe
- S'inscrire dans une démarche vertueuse de sobriété hydrique
- Préserver la qualité de l'eau et des infrastructures

Pour en savoir plus : <https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2024-07/Politique%20eau%20du%20groupe.pdf>

Déclinaison et approfondissement



Impacts et risques : Réalisation d'une empreinte eau et/ou une évaluation de la dépendance aux services écosystémiques liés à l'eau, et d'une première estimation de la pollution aquatique des activités opérationnelles et financées



Sobriété hydrique : Intégration dans les analyses ESG des éléments sur le stress et la sobriété hydrique, dialogue actionnarial, démarches de sobriété hydrique ou de réduction des impacts sur la ressource au sein des activités opérationnelles



Qualité de l'eau et des infrastructures : Dialogue actionnarial, exclusion, mise en place d'actions visant à réduire les impacts négatifs sur les milieux aquatiques

Charte finance responsable

Publication en décembre 2022, mise à jour en janvier 2025



Notre ambition : Être engagés dans une recherche de performance extra-financière dans toutes nos actions.

Les principes

- La création de valeur (financière, immatérielle et sociétale)
- L'adoption des meilleures pratiques
- L'intégration des critères ESG
- La recherche d'impact ESG
- L'intégration des risques ESG
- Les exigences de transparence

Pour en savoir plus : <https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2025-01/Charte%20Finance%20Responsable%20du%20groupe%20Caisse%20des%20Depots.pdf>

Déclinaison et approfondissement



Traitement des controverses : vérification à l'octroi, traitement des controverses et plan d'action en cas de controverses de contreparties en portefeuille



Liste d'exclusion : rappel des exclusions réglementaires et volontaires (armement, tabac, jeux d'argents, travail forcé, fossiles, pollutions ...)



Cadre de référence ESG pour les investissements et les financements: rappel des pratiques à l'octroi et en suivi de portefeuille

La RSE interne : le programme Ecotidien.

ensemble, plus responsables



Notre ambition : **Atteindre le Zéro net émission (ZNE)* à horizon 2030** en intégrant les enjeux d'adaptation tant dans les métiers que dans le fonctionnement interne, dans une approche de sobriété et d'inclusion

Les principes

- Déclinaison de l'approche ERC : Éviter et Réduire nos émissions de GES*, puis Contribuer à la neutralité carbone sur nos émissions résiduelles ;
- En adoptant des pratiques responsables lors de notre fonctionnement interne sur les aspects sociaux, sociétaux et environnementaux ;
- En atteignant la cible de notre trajectoire de décarbonation en 2030 via nos plans d'actions et feuilles de route ;
- En visant la sobriété ;
- En évaluant les impacts de nos décisions et actions.

Pour en savoir plus :

https://next.caissedesdepots.fr/jplatform/jcms/pr1_2027147/rse-ecotidien-ensemble-plus-responsables

Déclinaison et approfondissement



Définir la politique RSE en s'appuyant sur notre ambition, nos obligations réglementaires, la politique durable Groupe et les engagements publics, en concertation avec nos parties prenantes



Piloter via le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de l'EP, la trajectoire de décarbonation et les plans de transition associés

Accompagner des directions par la mise à disposition d'outils (matrice RSE...) et de notre appui/expertise.

Sensibiliser via un programme annuel de mobilisation (articles, événements...) et le réseau des ambassadeurs RSE

Suivre le déploiement via nos feuilles de route et plans d'action coconstruits avec les parties prenantes



Rendre compte, en général et sur des sujets particuliers, à la gouvernance et via les publications réglementaires.

02

L'intégration des risques

| | |
|-----------|---------------------|
| ≥50% | : Risque très élevé |
| [20%;50%[| : Risque élevé |
| [10%;20%[| : Risque modéré |
| [0%;10%[| : Risque faible |

Scoring des bilans de l'EP – Principaux résultats



Les résultats au 31/12/2023 sur €530 Mds d'actifs de l'EP ont été produits sur la base d'une méthodologie d'analyse élaborée en interne. Elle tient compte de l'intensité carbone du secteur, de l'effort et de la vitesse auxquels le secteur doit se décarboner pour atteindre le net zéro en 2050, du degré de préparation du pays pour réaliser la transition bas carbone, et des plans de transition des entreprises.

Fonds d'épargne (€394Mds)

5%

des actifs couverts par l'analyse sont en risque élevé

Risque faible



BdT DP (€202Mds)

4%

des actifs en risque élevé

Risque faible

Risque de transition faible du fait du poids des obligations souveraines dans le portefeuille GDA et l'absence de secteurs à risque dans le portefeuille DP. Le portefeuille d'actions de GDA est néanmoins exposé sur l'industrie automobile, le gaz et l'électricité, les hydrocarbures et l'industrie chimique.

GDA (€192Mds)

5%

des actifs en risque élevé

Risque faible

Section générale (€137Mds)

14%

des actifs couverts par l'analyse sont en risque élevé

Risque modéré



BdT DI (€8Mds)

28%

des actifs en risque élevé

Risque élevé

Risque de transition concentré pour GDA sur l'industrie chimique, les hydrocarbures, le transport aérien, le gaz et l'électricité, l'industrie automobile. Pour BdT, le risque de transition est concentré sur l'immobilier.

GDA (€66Mds)

20%

des actifs en risque élevé

Risque élevé

GPS (€28Mds)

10%

des actifs en risque élevé

Risque modéré

➤ Risque de transition très élevé sur GRT

Risque de transition

Principaux secteurs à risque et leviers de réduction des risques



Secteurs les plus à risque de transition


 Industries extractives / hydrocarbures

 Gaz et d'électricité carbonée


 Industrie chimique automobile


 Industrie automobile


 Transport (aérien, terrestre, par eau)

 Construction et activités immobilières


Gestion du risque de transition (au niveau de chaque contrepartie)

 Adoption d'une stratégie de transition alignée sur un scénario 1,5°C, respect des exclusions (cf. lignes sectorielles pétrole et gaz)

 Adoption d'une stratégie de transition 1,5°C (cf. politique climat)

 Adoption d'une stratégie de transition prévoyant la fin des motorisations thermiques classiques (cf. lignes sectorielles transport)

 Limiter l'exposition aux actifs et aux projets de transport incohérents avec la décarbonation du secteur (infrastructures aéroportuaires ou autoroutières ou investissements financements d'entreprises dont la stratégie ne prendrait pas en compte les évolutions sectorielles (cf. lignes sectorielles transport)

 Aligner les développements et acquisitions sur des trajectoires 1,5°C, accompagner l'amélioration de la performance énergétique des financements immobiliers (cf. lignes sectorielles immobilier)

Risques physiques

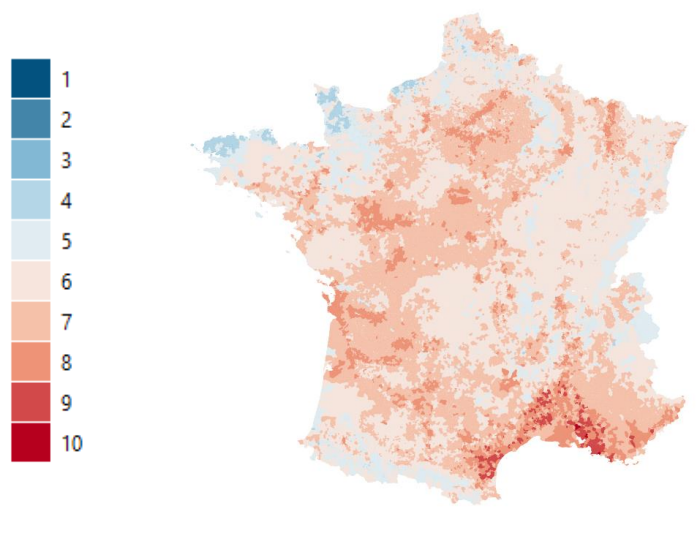
Principaux secteurs à risque et leviers de réduction des risques



Les engagements des filiales et des métiers doivent tenir compte de l'exposition des actifs aux risques physiques. En cas d'allocation sur des actifs à risques physiques, les entités doivent s'assurer de la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique.

Carte de France des risques physiques à 2050 (RCP 8.5)

Les risques physiques en France métropolitaine (échelle 1 à 10)



Leviers de réduction des risques physiques

- **Adaptation des actifs du groupe Caisse des Dépôts** (risques physiques pesant sur la Caisse des Dépôts)
 - Investissement (GDA, GPS, DI BdT) : analyse des risques et politiques adaptation des contreparties, dialogue actionnarial, allocation de capital pour financer des actions adaptation de contreparties et projets
 - Financement (DP BdT et filiales financières) : dialogue avec les clients, prêts conditionnés à l'adaptation et/ou incitatifs à l'adaptation des activités financées
- **Adaptation des territoires** (risques physiques ne pesant pas sur la Caisse des Dépôts)
 - Accompagnement (crédits d'ingénierie)
 - Investissement
 - Financement
 - Consignations

Risques liés à la biodiversité

Premiers résultats de l'évaluation des portefeuilles et leviers de réduction des risques

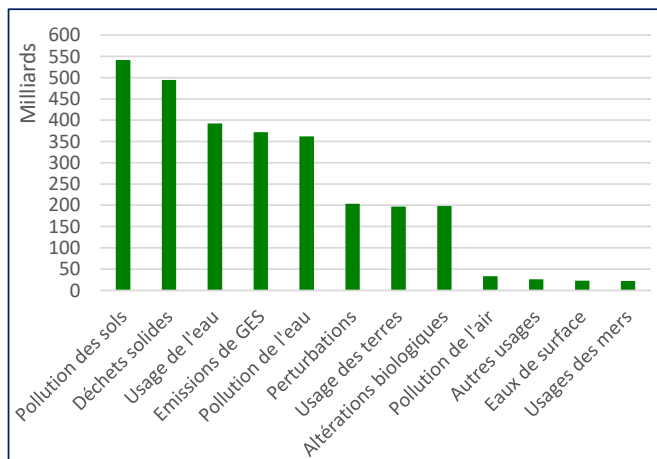


Les engagements des filiales et des métiers doivent tenir compte de l'exposition des actifs aux risques de transition liés à la biodiversité. En cas d'allocation sur des actifs ayant un impact négatif sur l'un des facteurs de pression ci-dessous, les entités doivent s'assurer de la mise en œuvre de mesures de réduction progressive des impacts négatifs.

Risques de transition (impacts) – portefeuille GDA / BDT / GPS

Principaux secteurs ayant des impacts négatifs sur les différents facteurs de pression biodiversité : industries extractives, fabrication de produits métalliques, production et distribution d'électricité, de gaz, transport.

Principaux facteurs de pression renforcés par l'allocation sectorielle du portefeuille (sans prise en compte de la localisation des actifs) :



Politique biodiversité et eau

Mesures des impacts et des risques :

- ✓ Mesure d'empreinte globale (2025)
- ✓ Mesure d'empreinte localisée : zones sensibles et sur les espèces protégées (2027), mesure de l'artificialisation nette
- ✓ Analyse des risques liés à la biodiversité (risques de transition 2026)

Réduction des impacts négatifs (par facteur de pression)

- ✓ **Changement d'affectation des sols et milieux aquatiques :** ZAN sur portefeuilles actifs immobiliers, dialogue actionnarial sur déforestation et artificialisation avec une liste de secteurs prioritaires et application des exclusions (entreprises **secteurs production et négoce café, cacao, huile de palme, soja, bœuf, hévéa, bois, pâte à papier** n'ayant pas de politique de lutte contre la déforestation)
- ✓ **Pollution :** exclusion **pesticides** (seuil CA 20%); dialogue actionnarial sur pesticides, PFAS et plastiques.
- ✓ **Eau :** éviter les investissements dans zones en stress hydrique
- ✓ **Surexploitation ressources halieutiques :** dialogue actionnarial
- ✓ **Climat** (Cf. politique climat)

Accroissement des impacts positifs

- ✓ Comptabilisation des flux biodiversité et autres financements à impacts positifs. Cible plus de 6 Md sur 2024-2028

Rappel des engagements de charte finance responsable



Les engagements des filiales et des métiers doivent tenir compte des exclusions et des controverses ESG.

Rappel des principes de la charte

- La création de valeur (financière, immatérielle et sociétale)
- L'adoption des meilleures pratiques
- L'intégration des critères ESG dans l'analyse des investissements et financements
- La recherche d'impact ESG
- L'intégration des risques ESG
- Les exigences de transparence

Déclinaison et approfondissement



Traitement des controverses : vérification à l'octroi, traitement des controverses et plan d'action en cas de controverses de contreparties en portefeuille (notamment en matière de **déplacement de population**, respect principes Banque mondiale)



Liste d'exclusion : rappel des exclusions réglementaires et volontaires (**armes non conventionnelles**, tabac, jeux d'argents, **travail forcé et des enfants**, fossiles, pollutions ...)

Pour en savoir plus:

[Charte Finance Responsable](#)

[Liste d'exclusions](#)